

Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.3

(Remplace la version 1.2 du 26/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

Produit : BIOOtwin L

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

1.1. Identificateur de produit

BIOOtwin L

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produit phytosanitaire.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CBC BIOGARD S.A.S.
Espace Européen de l'Entreprise
25 avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim
FRANCE
info@cbcbiogard.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : +33(0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/ Irritation cutanée- Catégorie 2.
Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu, Catégorie 1
Danger pour le milieu aquatique- Danger chronique, Catégorie 3

2.2 Éléments d'étiquetage



ATTENTION

Mention de Prudence

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Conseil de Prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants. P264 Se laver les mains et toute autre zone exposée soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un

Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.3

(Remplace la version 1.2 du 26/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

Produit : BIOOtwIn L

médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

2.3 Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT ou au critère vPvB.

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom	CAS -N° EU - N°	Classification (Reg. EC 1272/2008)	Concentration (%)
acétate de (7E,9Z)-dodéca-7,9-diényle	54364-62-4 259-127-7	Skin Irrit. 2, H315	75-85
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	128-37-0 204-881-4	Aquatic Acute 1: H400 Aquatic Chronic 1: H410	2
2-(3-tert-butyl-2-hydroxy-5-methylphenyl)-5-chloro-2H-benzotriazole	3896-11-5 223-445-4	Skin Irrit. 2, H315	2

Informations complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Retirer les vêtements souillés.
- Après inhalation : Amener la victime à l'air libre, la maintenir au repos. Consulter un médecin en cas de symptômes.
- Après contact avec la peau : Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation se manifeste ou persiste.
- Après contact avec les yeux : Ne pas frotter les yeux. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer doucement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Éviter de contaminer un œil intact. Enlever les lentilles de contact le cas échéant et si l'opération s'avère facile. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Après ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir Section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.3

(Remplace la version 1.2 du 26/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

Produit : BIOOtwin L

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés : dioxyde de carbone, poudre d'extinction, eau pulvérisée, mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection : Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités : Ramasser par un moyen mécanique. Pour de grandes quantités : Ramasser par un moyen mécanique. Collecter les diffuseurs/ampoules Contenir et collecter mécaniquement et éliminer en conformité avec la réglementation locale. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Se référer aux considérations relatives à l'élimination dans le chapitre 13.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Libération d'odeur : Séparer des produits sensibles aux odeurs. Autres données sur les conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais. Conserver à une température ne dépassant pas 5 °C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit phytosanitaire, insecticide : Attractif phéromone (confusion sexuelle).

Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.3

(Remplace la version 1.2 du 26/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

Produit : BIOOtwIn L

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

2,6-di-tert-butyl-p-cresol (CAS 128-37-0): VME 10 mg/m³.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (Type A).

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166).

Autres : EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Acétate de (7E,9Z)-dodéca-7,9-diényle

- a) Aspect :liquide, incolore à jaunâtre
- b) Odeur :caractéristique
- c) Seuil olfactif :non déterminé
- d) pH (pH mètre) :6,5
- e) Point de fusion/point de congélation :non déterminé
- f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :non déterminé
- g) Point d'éclair :151°C
- h) Taux d'évaporation :non applicable
- i) Inflammabilité (solide, gaz) :non déterminé
- j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :non déterminé
- k) Pression de vapeur :2,22x10⁻³ mm Hg
- l) Densité de vapeur :non déterminé
- m) Densité relative :0,880-0,882 (25°C)
- n) Solubilité(s) :de faible solubilité dans l'eau
- o) Coefficient de partage : n-octanol/eau :>10000
- p) Température d'auto-inflammabilité :non déterminé
- q) Température de décomposition :non déterminé
- r) Viscosité :5,0-5,5 c.S
- s) Propriétés explosives :non explosible
- t) Propriétés comburantes :non comburant

9.2 Autres informations

Aucune.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.3

(Remplace la version 1.2 du 26/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

Produit : BIOOtwiN L

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4 Conditions à éviter

Voir la section 7.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts, oxydants puissant, bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Acétate de (7E,9Z)-dodéca-7,9-diényne

DL₅₀ rat (par voie orale) >5000 mg/kg bw

DL₅₀ rat (par voie cutanée) >2000 mg/kg bw

CL₅₀ rat (par inhalation) >5,29 mg/L

Irritation de la peau Irritant cutané, catégorie 2

Irritation des yeux Non irritant

Sensibilisation de la peau Non sensibilisant

Cancérogénicité : Pas de données requises.

Mutagénicité des cellules germinales : Pas de données requises.

Toxicité pour la reproduction : Pas de données requises.

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

55774-32-8 (E,Z)-7,9-Dodecadiényl acetate

Poisson 6,35 mg/L

Invertébrés aquatiques 0,38 mg/L

Plantes aquatique(s) 0,45 mg/L (EbC50)

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données requises.

Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.3

(Remplace la version 1.2 du 26/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

Produit : BIOOtwIn L

12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT ou au critère vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé :

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient ACÉTATE DE (Z)-DODEC-9-ÉNYLE).

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

9, EHSM

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnel : E

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non évalué.

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique(s) des ICPE (France) - (Fabrication et/ou Emploi et/ou Stockage): 4511. L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.'

Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.3

(Remplace la version 1.2 du 26/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

Produit : BIOOtwin L

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006 : Numéro dans la liste: 3 Les restrictions de l'annexe XVII du règlement CE N° 1907/2006 ne s'appliquent pas aux usages prévus du produit mentionnés dans cette FDS
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
Protection des mains : Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (Type A)).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, mentions de danger, Conseil de Prudence dans les sections 2 – 15.

FDS (29/01/2016) mise à jour conformément au RÈGLEMENT (UE) 2015/830.

Reg. n. 1272/2008

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence:

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P264 Se laver les mains et toute autre zone exposée soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./ Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
- EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

-Modifications / suppléments :

Mise en conformité EPI (Reg (EU) 2016/425).